

## DECISION n°DAJI-2021-045

# PORTANT CONSTITUTION DU BUREAU DE VOTE DANS LE CADRE DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL DE L'UFR SCIENCES

# La Présidente de l'Université Paris-Saclay

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.719-1 et suivants et D.719-1 et suivants ;

**Vu** le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en oeuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

**Vu** le décret n° 2019-1131 du 5 novembre 2019 portant création de l'Université Paris-Saclay et approbation de ses statuts ;

**Vu** l'arrêté de la présidente de l'Université en date du 1 er avril 2021 portant modalités techniques de mise en œuvre du vote électronique ;

**Vu** la décision de la présidente de l'Université portant organisation des représentants des usagers au conseil de l'UFR Sciences en date du 2 avril 2021 ;

Considérant que dans le cadre des scrutins susmentionnés, il convient de désigner les membres du bureau de vote ;

Considérant que deux délégués de listes et un suppléant se sont portés volontaires pour être membres du bureau de vote ;

#### **DECIDE**

#### **ARTICLE 1**

Le bureau de vote institué pour l'élection des représentants des usagers au conseil de l'UFR Sciences est ainsi constitué :

### Membres désignés par la présidente de l'Université :

NOM	PRÉNOM	FONCTION
MOUCHARD	Laurence	Déléguée de la Directrice
		Générale des Services
MARTEAU	Christine	Responsable du Service des
		Affaires Générales

# Représentants des listes candidates :

NOM	PRENOM	SCRUTIN – COLLEGE - LISTE
HOR	Souméthear	Conseil de faculté – Collège C –
		Liste UNEF
MARCE	Taïssir	Conseil de faculté – Collège C –
		Liste ARCEUS



# Représentants suppléants des listes candidates :

NOM	PRENOM	SCRUTIN – COLLEGE - LISTE
EYNARD-SUAREZ	Maève	Conseil de faculté – Collège C –
		Liste ARCEUS

# **ARTICLE 2**

Chacune et chacun des membres du bureau de vote mentionné à l'article 1 se voit remettre une clé de chiffrement commandant le scellement et le descellement des urnes.

Gif-sur-Yvette, le 30 avril 2021

La Présidente de l'Université Paris-Saclay

Professeure Sylvie RETAILLEAU